

La régularité autrement !

www.marathondespyrenees.com

DOSSIER INSCRIPTION

Marathon des Pyrénées

2ème édition

RANDONNEE TOURISTIQUE DE REGULARITE RECREATIVE



12-17 JUIN 2022

KISSFM
MY RADIO STATION

contact@marathondespyrenees.com

Patrick Soft



TRIPY

GPS+ DIGITA ROAD BOOK

MARATHON DES PYRENEES – CONDITIONS GENERALES

1. Dates essentielles

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1er février 2022 et se clôtureront définitivement le 1er juin 2022.

2. Participation aux frais et tarifs promotionnels

La participation aux frais est définie dans les modalités d'inscription suivant les différents tarifs appliqués en fonction des périodes et des avantages qui y sont liés. Ces conditions et délais seront scrupuleusement et automatiquement respectés.

3. Réservations préalables et acomptes réclamés – Règlements des soldes

Pour être effectives, les inscriptions devront être accompagnées des montants réclamés suivant les modalités énumérées et les délais à respecter. Tous les règlements devront être acquittés aux dates butoirs et seront clôturés au 1er juin 2022 sous peine d'amende automatique ou du refus de l'inscription sans remboursement des droits.

Tout autre supplément commandé par la suite devra être payé dès réception de la facture pour être prise en compte.

Aucun chèque ne sera accepté ni encaissé, seuls les virements bancaires effectués exclusivement sur le compte suivant seront autorisés :

Titulaire du compte : ASBL Promorgaevents

Communication : « MARATHON DES PYRENEES »

Nom du pilote – Description du versement (réservation / acompte / solde)

Coordonnées bancaires : BELFIUS Banque – IBAN : BE38 0635 9921 1572 – BIC : GKCCBEBB

4. Package compris dans l'engagement

La liste complète des prestations fournies dans la participation aux frais est clairement décrite dans les modalités.

5. Conditions de facturation

Chaque demande d'engagement, complète et confirmée, fera l'objet d'une facture détaillée reprenant les coordonnées exactes du demandeur comme stipulé sur le bulletin.

Après acceptation et confirmation de la demande, les factures seront émises et adressées par :

« PROMORGAEVENTS ASBL »

N° d'entreprise : 0694.587.306

Siège social : Rue de Soheit, 10 – B4590 ELLEMELLE (OUFFET) – Belgique

Les tarifs annoncés sont net et l'ASBL n'est pas assujetti à la TVA.

Toute facture émise sera considérée comme due si elle ne présente pas la mention d'acquittement.

Si une annulation devait intervenir avant le non-paiement de la facture, elle resterait due suivant les conditions d'annulation reprises ci-dessous.

En cas de litige, le dossier sera confié au service juridique compétent et les frais de récupération de créance seront portés à charge du participant.

6. Annulation en cas de forfait et modalités de remboursements

En cas d'annulation de la part d'un concurrent, les règles suivantes seront entièrement d'application :

- Si annulation avant le 1er mai 2022 : **Remboursement de la participation à concurrence de 75%**
- Si annulation avant le 1er juin 2022 : **Remboursement de la participation à concurrence de 50%**
- Si annulation après le 1er juin 2022 : **Aucun remboursement – Conservation de l'inscription**

Par ailleurs, aucun montant ne sera remboursé en cas d'annulation due à une cause extérieure à la volonté de l'organisateur ; une proposition de report sera automatiquement appliquée.

Les remboursements ne seront valables qu'en cas de forfait justifié et signalé obligatoirement par écrit ou par courriel.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'évènement si le nombre de **20 engagements confirmés (formulaire complété et acomptes réceptionnés)** n'est pas atteint à la date du 1er mai 2022.

Dans ce cas, les droits seront remboursés en déduisant toutefois **20% de l'acompte versé** pour compenser les frais engagés à la préparation de l'épreuve au moment de la décision, laquelle sera annoncée dans les délais indiqués.

Tout montant dû sera automatiquement prélevé de l'acompte versé au moment de la réservation.



2^{ème} édition en régularité... La régularité autrement !

DROITS D'INSCRIPTION

Catégorie REGULARITE SPORTIVE :

Du 1/2/2022 au 1/5/2022 : 2500€ (droits simples) / Après le 1/5/2022 : 2800€ (droits majorés)

Catégorie REGULARITE LOISIR :

Du 1/2/2022 au 1/5/2022 : 2300€ (droits simples) / Après le 1/5/2022 : 2600€ (droits majorés)

Catégorie RANDONNEE TOURISTIQUE:

Du 1/2/2022 au 1/5/2022 : 1800€ (droits simples) / Après le 1/5/2022 : 2300€ (droits majorés)

TARIFS PROMOTIONNELS ET REDUCTIONS OFFERTES

Réduction de 100€/véhicule jusqu'au 1^{er} mai 2022 pour l'inscription d'un **TEAM** composé de 3 à 5 véhicules.

Réduction de 100€/véhicule pour tous les équipages mixtes ou féminins.

Réduction de 100€/véhicule pour tous les membres des équipages ayant participé à la 1^{ère} édition.

Réduction de 100€/véhicule pour tous les équipages inscrits depuis la période des reports dues au Covid.

Toutes ces réductions sont cumulatives sous réserve du respect des modalités prescrites !

RESERVATIONS PREALABLES ET ACOMPTES RECLAMES

Versement obligatoire d'un **acompte de 1000€** comme preuve d'inscription effective, enregistré entre le 1^{er} février 2022 et le 1^{er} mai 2022 avant l'application automatique du tarif majoré **(+500€)**.

Règlement des soldes au plus tard le 1^{er} juin 2022 avant l'application automatique d'un **supplément de 250€** sur la totalité de l'engagement.

VERSEMENTS ANTICIPES ET COORDONNEES BANCAIRES

Les inscriptions ne seront effectives qu'après réception du règlement bancaire complet.

Par souci de facilité technique et de sécurisation optimale des transactions, il ne sera pas permis de joindre un chèque lors de votre engagement, seuls les virements bancaires seront acceptés.

Toutes les coordonnées relatives aux paiements se trouveront sur le bulletin d'inscription qui sera diffusé à la date d'ouverture des réservations anticipatives et dans nos conditions générales annexées aux présentes modalités dont elles font partie intégrante.

PACKAGE COMPRIS DANS VOTRE ENGAGEMENT (pour un équipage de 2 personnes)

Organisation générale, encadrement sportif et matériel – Personnel d'encadrement (10 personnes)

Location du GPS Tripy et du système de chronométrage (pas d'application dans la catégorie TOURISME)

Service de classement et bureau de calcul – Service presse et photographique

Assurance RC Organisation

Fourniture d'un road-book journalier – Livret cartographique complet et détaillé / Documents administratifs –

Autocollants de portières et publicités de l'organisation

2 plaques (capot et coffre) du millésime / **2 autocollants** souvenirs diminutifs

2 cadeaux vestimentaires de bienvenue (tailles de chemises et de polos à spécifier à l'engagement)

1 malette copilote

Le drink de bienvenue lors du briefing général d'avant départ

Les repas de midi du lundi au vendredi (hors boissons) lors des différents arrêts organisés

Le repas de clôture (**3 services, eaux et vins compris pendant le repas**) lors de la proclamation des résultats

Coupes et trophées de remise des prix

Voitures ouvreuses et balai (véhicule de vérification et de prévention composé de son équipage)

Package assistance GRATUIT comprenant : plaque de l'évènement, livret cartographique de haute qualité et service book complet et détaillé avec points GPS !

NE SONT PAS COMPRIS DANS LE DROIT D'INSCRIPTION

Vos réservations hôtelières qui sont à votre charge (la liste est disponible dans ce dossier)

Vos repas personnels en soirée qui sont libres tout au long de la durée de la manifestation

Vos frais de fonctionnement et de déplacement – Pas de transport organisé par nos soins

Les frais de fonctionnement et de déplacement de votre propre assistance personnelle

Les frais de dépannage et de rapatriement de votre véhicule

COMPLEMENTS ACCOMPAGNATEURS (sur réservation préalable avant le 1^{er} juin 2022)

Polo/Chemise du millésime : **50€/kit** (tailles à fournir préalablement)

Pack assistance/accompagnants : **250€/personne** (vêtements et tous les repas organisés)

NOTE IMPORTANTE (pour ceux qui ne désirent pas rester le soir après l'arrivée)

En cas d'empêchement pour assister à la soirée de clôture ou pour ceux qui désirent reprendre la route directement pour des raisons personnelles, le montant des repas peut être déduit de votre engagement.

En cas d'abandon, ils pourront vous être remboursés suivant l'avis du prestataire après nous en avoir averti.

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ENGAGEMENT



N° de dossier :

Date de réception :/...../.....

N° attribué :

INFORMATIONS SUR LES PARTICIPANTS

PILOTE / CONDUCTEUR		CO-PILOTE / NAVIGATEUR
	NOM	
	Prénom	
	Date de naissance	
	Gr. Sanguin	
	Nationalité	
	Carte identité	
	Permis conduire	
	Adresse postale	
	Code Postal	
	Localité	
	Pays	
	Portable	
	E-mail	
S - M - L - XL - XXL - XXXL	Taille vêtements	S - M - L - XL - XXL - XXXL

Adresse et coordonnées de facturation

Nom :

Adresse :

N° entreprise :

Inscription TEAM (3 à 5 membres)

= réduction de 100€ par véhicule

Nom du team :

1^{er} membre(s) :/.....

2^{ème} membre(s) :/.....

3^{ème} membre(s) :/.....

4^{ème} membre(s) :/.....

5^{ème} membre(s) :/.....

INFORMATIONS SUR LE VEHICULE

TRES IMPORTANT

**Le véhicule doit obligatoirement être conforme au Code de la Route du pays traversé !
Veuillez mentionner correctement vos adresses mails afin de pouvoir vous envoyer les documents complémentaires ainsi que vos N° de portable pour recevoir par SMS les informations du PC Course.**

DETAILS DU VEHICULE	Marque : Modèle : Année : Cylindrée :
Groupe d'âge (entourer le chiffre)	1 = ANCETRES (avant 1980) 2 = HISTORIQUES (entre 1980 et 2000) 3 = MODERNES (après 2000)
Choix de catégorie (entourer)	RANDONNEE TOURISTIQUE REGULARITE LOISIR REGULARITE SPORTIVE
Attention : toutes les informations demandées pour le véhicule devront obligatoirement être renseignées !	N° d'immatriculation : Compagnie d'assurance : N° de contrat : Validité :

Informations et détails historiques du véhicule :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Informations et palmarès de l'équipage / du conducteur :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DROITS D'ENGAGEMENTS PAR VEHICULE

DATES	SPORT / LOISIR / TOURISME	CHOIX
Du 1 ^{er} février 2022 au 1 ^{er} mai 2022	2500€ / 2300€ / 1800€	
Après le 1^{er} mai 2022	3000€ / 2800€ / 2300€	
Supplément accompagnateurs / assistances	250€ par personne	
Supplément cadeaux vestimentaires	50€ par personne	
TARIFS PROMOTIONNELS		REDUCTIONS
! Valables jusqu'au 1^{er} mai dernier délai !		
Inscription d'un team (3 à 5 véhicules)	- 100€	Oui / Non
Réduction équipages mixtes et féminins	- 100€	Oui / Non
Remise participation 2019 (1 ^{ère} édition)	- 100€	Oui / Non
Remise pré-inscriptions 2020 et 2021 (report)	- 100€	Oui / Non
TOTAL ENGAGEMENT		
ACOMPTE	Obligatoire à l'inscription	1000€ avant le 1/5/2022
SOLDE FINAL	Avant le 1/06/2022	
PAYEMENT TARDIF	Après le 1/06/2022	250€

DETAILS DES PAYEMENTS	Titulaire du compte / Account owner : PROMORGAEVENTS ASBL Communication : « MARATHON DES PYRENEES » Banque / Bank : BELFIUS IBAN : BE38 0635 9921 1572 - BIC : GKCCBEBB
VIREMENT BANCAIRE UNIQUEMENT	Toujours spécifier votre nom dans toute transaction !

CONDITIONS D'ANNULATION / CANCELLATION CONDITIONS

En cas d'annulation de la part d'un concurrent, les règles suivantes seront entièrement d'application :

- Si annulation avant le 1^{er} mai 2022 : Remboursement de la participation à concurrence de 75%
- Si annulation avant le 1^{er} juin 2022 : Remboursement de la participation à concurrence de 50%
- Si annulation après le 1^{er} juin 2022 : Aucun remboursement – Conservation de l'inscription

Les remboursements ne seront valables qu'en cas de forfait justifié et signalé par écrit ou par courriel. En cas d'annulation ou de report de l'épreuve pour des raisons de force majeure due à une cause extérieure de la volonté de l'organisateur (ex. raisons sanitaires entraînant des refus de circuler librement), il sera soit proposé un report ou un remboursement partiel des droits suivant les frais engagés au moment de la décision.

Cette retenue de pourcentage à rembourser sera automatiquement déduite de l'acompte versé au moment de la réservation.

PIECES A JOINDRE

- 1 photo couleur de qualité (haute définition) du véhicule
- 1 copie du certificat d'immatriculation
- 1 copie de l'attestation d'assurance

IMPORTANT (Charte de bonne conduite et abandon de recours des équipages)

Les soussignés déclarent participer de leur propre initiative à la manifestation susmentionnée et s'engagent à respecter scrupuleusement le Code de la Route ainsi que l'intégralité du règlement particulier.

De par leurs signatures apposées au bas de ce document, ils s'engagent à s'y soumettre intégralement et dégagent les organisateurs de toute responsabilité pour les frais ou dommages causés envers eux-mêmes ou aux tiers qui pourraient se dérouler au cours de cette manifestation.

Ils déclarent ainsi renoncer à tout recours contre les organisateurs, pour quelque motif que ce soit.

L'organisateur décline TOUTE responsabilité envers la conduite du concurrent.

Le conducteur déclaré du véhicule susmentionné reconnaît circuler sous le couvert de sa propre assurance et être régulièrement en ordre d'immatriculation et de contrôle technique civil, documents tous en cours de validité.

Les participants circulent sur routes ouvertes à la circulation normale et se doivent donc de respecter les limitations en vigueur sans provoquer quelconque trouble de l'ordre public.

Tout comportement jugé dangereux, toute infraction constatée ou acte anti sportif sera passible d'exclusion !

Signatures du conducteur ou des 2 membres de l'équipage, précédées de la mention manuscrite : « Lu et approuvé ». Les détails concernant le copilote peuvent être complétés par après et au plus tard lors de la clôture définitive des inscriptions. Les signatures devront être apposées obligatoirement lors des vérifications administratives.

Pilote :

Signatures / Dates

Copilote :

**DEMANDE D'ENGAGEMENT COMPLET
à retourner à :**

« PROMORGAEVENTS ASBL »

Rue de Soheit, 10 – B4590 Ellemelle (Ouffet)

Portable / Phone : +32 (0) 471.622.116

E-mail : promorgaevents@gmail.com

Website : www.marathondespyrenees.com

Promorgaevents est une ASBL non-assujettie à la TVA – N° entreprise : 0694.587.306

